

**James CHÉRON**

maire de Montereau

vice-président de la Région Île-de-France

Montereau, le 25 octobre 2022

Réf. : JCH/BB  
2022/10/817

**Monsieur Patrick OLLIER**

**Président**

**Métropole Grand Paris**

**Bâtiment 033 – Parc du Pont de Flandre**

**11 rue de Cambrai – CS 10052**

**75945 PARIS CEDEX 19**

Objet : Demande de rencontre concernant le projet de casier expérimental Seine Bassée

Monsieur le Président, *Clérat*,

Par la présente, je fais suite à nos échanges ainsi qu'à la rencontre en 2021 avec Paul MOURIER, Directeur Général de la Métropole Grand Paris concernant les travaux du casier expérimental Seine Bassée qui ont été lancés avec succès le 13 octobre dernier.

Afin de contribuer aux projets de développement territorial liés à la préservation de l'environnement, au cadre de vie et à la gestion de l'eau en contrepartie des impacts des travaux du casier pilote sur le territoire de Montereau-fault-Yonne, nous avons évoqué l'aménagement des berges de la Seine qui traverse la commune.

Aussi, je vous transmets comme convenu une fiche synthétique présentant ce projet majeur et sollicite votre bienveillance afin de pouvoir bénéficier d'un financement par la Métropole du Grand Paris.

Je me tiens naturellement à votre disposition pour en échanger de vive voix selon nos disponibilités respectives pour fixer une rencontre prochaine (Emilie ROQUE, cheffe de cabinet : 01.64.70.44.00 – [sp.cheron@ville-montereau77.fr](mailto:sp.cheron@ville-montereau77.fr)).

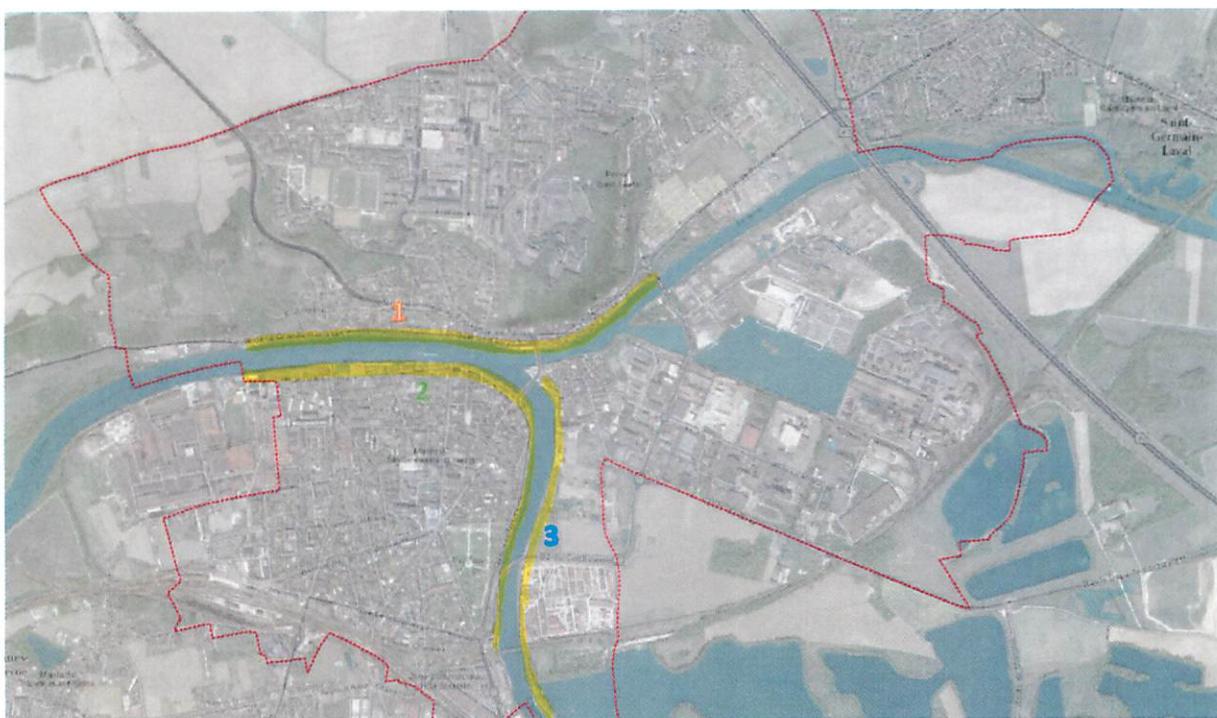
Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien à toi,*



James CHÉRON

## Aménagement des berges



**1-Jardins de Seine :** Quai de Seine -Route de la Grande Paroisse-Quai de Seine Amont : env. 1,8 km

**2-Quais Sud :** Continuité Quai d'Yonne- Quai des Noues : env. 2,5 km

**3-Chemin de halage de l'Yonne :** env. 1,8 km

**Budget prévisionnel : 4 220 000 €**

Assistance à Maitrise d'Ouvrage : 10 000 €

Maitrise d'œuvre : 7% : 210 000 €

Travaux d'aménagements (sous réserve des études complémentaires) : 3 000 000 €

Travaux de reconstruction du perré : 1 000 000 €

### Objectifs du projet :

Il s'agit de proposer une stratégie d'aménagement visant une **mise en valeur touristique, patrimoniale et paysagère en liaison avec le centre-ville**, permettant de le positionner comme un lieu original, attractif pour les habitants, les visiteurs et les touristes, où la nature, la biodiversité sont préservées, dans une atmosphère apaisante pour pratiquer ses loisirs et sécurisée pour ses déplacements.

Les berges de l'Yonne et de la Seine, autrefois délaissées, sont à reconquérir. Elles sont à la fois patrimoine et ressources, et un levier majeur d'affirmation de l'identité de la commune.

→ Complétement repenser pour mise en valeur des berges sur plus de 6 km et installer des promenades piétons, vélo, vergers, espace guinguette, espaces culturels et artistiques, ...

### 3 itinéraires :

1. Ancienne baignade - Route de la Grande Paroisse
2. Complexe tennistique - Sucrerie - pont de la confluence en passant par le pumprtrack
3. Halte fluviale – Voie verte Montereau / Cannes Ecluse

3 axes principaux :

**Mobilités douce :** déambulation douce piétonnière et circulation vélo sécurisées et continues

**Biodiversité :** renaturation des berges et aménagement paysager génie végétal trame verte et bleue : corridor écologique ; désimperméabilisation des sols, lutte contre les îlots de chaleur

**Attractivité :** Espaces de loisirs et de détente, mobilier urbain adapté à tous les âges, accessibilité PMR, lisibilité du paysage patrimonial.

Reconstruction du perré effondré et renforcement des défenses de berges

Planning prévisionnel :

Année	Trimestre	Jardins fluviaux
2023	1 <sup>er</sup>	<b>RECHERCHE DE FINANCEMENTS</b>
	2 <sup>ème</sup>	
	3 <sup>ème</sup>	
	4 <sup>ème</sup>	
2024	1 <sup>er</sup>	<b>ETUDES</b>
	2 <sup>ème</sup>	
	3 <sup>ème</sup>	
	4 <sup>ème</sup>	
2025	1 <sup>er</sup>	<b>TRAVAUX tranche 1</b>
	2 <sup>ème</sup>	
	3 <sup>ème</sup>	
	4 <sup>ème</sup>	
2026	1 <sup>er</sup>	<b>TRAVAUX tranche 2</b>
	2 <sup>ème</sup>	
	3 <sup>ème</sup>	
	4 <sup>ème</sup>	
2027	1 <sup>er</sup>	<b>TRAVAUX tranche 3</b>
	2 <sup>ème</sup>	
	3 <sup>ème</sup>	
	4 <sup>ème</sup>	

Phasage prévisionnel des travaux :

2025 : Aménagement des Jardins de Seine (tracé 1 pour 1 000 000 €)

2026 : Aménagement des quais sud de Seine / Yonne (tracé 2 pour 1 850 000 €)

2027 : Reconstruction du perré et aménagements du halage de l'Yonne (tracé 3 pour 1 150 000 €)